VALORISATION DES DÉCHETS

Changements des jours et horaires de collecte des bacs à roues à compter du 27 janvier 2025

Publié le 13 janvier 2025

Réorgaisation de la collecte des bacs à roues : ce qui change au 27 janvier 2025

Garantir une collecte des déchets plus efficace et répondant aux attentes des habitants : tel est l'objectif de Grand Lac avec la réorganisation des circuits de collecte. Dès le 27 janvier 2025, les jours et horaires de collecte des bacs à roues évolueront dans certains secteurs pour offrir un service optimisé et mieux adapté aux réalités du territoire.

Un service modernisé et optimisé

Afin de moderniser et d'optimiser le service de valorisation des déchets, Grand Lac réorganise les circuits de collecte. Cette démarche accompagne l'installation progressive de conteneurs semi-enterrés sur le territoire.

Les changements à compter du 27 janvier 2025

- À Aix-les-Bains : les rues concernées et leurs nouveaux jours de collecte sont détaillés dans un document en téléchargement ici !

https://grand-lac.fr/information/actualites/changements-des-jours-et-horaires-de-collecte-des-bacs-a-roues-a-compter-du-27-janvier-2025-35509?

- À Entrelacs : la collecte des ordures ménagères, actuellement effectuée le mardi, sera déplacée au mercredi.
- À Brison-Saint-Innocent : les secteurs suivants verront leurs jours de collecte, actuellement effectuée le lundi et vendredi, déplacés au mardi et vendredi : chemin des Combettes, chemin de la Cure, boulevard Gaston Mollex, route de Paris.

Anticiper la transition

Les habitants sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour tenir compte de ces changement s. Grand Lac attire également l'attention sur le fait que des ajustements pourraient être nécessaires au démarrage des nouveaux circuits, entraînant de possibles perturbations.
Pour toute question ou signalement, le service valorisation des déchets est joignable du lundi au vendr edi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, au 04 79 61 74 75.

Rappel des consignes de tri

Grand Lac rappelle l'importance du tri des emballages, du papier et du verre et met à disposition des ha bitants des conteneurs spécifiques à cet effet. Un « mémo tri » regroupant l'ensemble des consignes p eut également être fourni pour affichage dans les halls d'immeubles. Enfin, si les consignes de tri collée s sur vos bacs de collecte nécessitent d'être remplacées, n'hésitez pas à en faire la demande auprès du service.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.